

*Club de parapente Castelnau Vol Libre -Compte rendu de réunion.**Comité Directeur du 19 septembre 2015***Présents :**

Mesdames Durand, Boulez,
Messieurs Soulhol, Sinatti, Dolique, Fouché, Meyniel, Beffara, Guenon, Frescaline, Comte.

Absents :

Messieurs Bastit, Grafoulières, Berquet, Beffara, Savinaud.

Bilan de la saison 2015 :

Le nombre de licenciés au club est passé de 43 à 38. (Nombre officiel de licenciés sur le site FFVL)

Le site Roc Ouest a été amélioré : suppression des rochers présents sur l'aire de décollage, nettoyage et création de nouvelles voies d'eau dans le chemin d'accès. Nous remercions Jean Luc Moulène pour son investissement.

Le site de Soult a bénéficié d'un nettoyage de l'atterrissage au moyen d'une épareuse (223 €), cet entretien sera renouvelé tous les deux ans. Une signalétique a été mise en place pour réguler l'affluence croissante sur le site et gérer les éventuels problèmes de circulation et stationnement des véhicules tant au décollage qu'à l'atterrissage. (cf. compte rendu du 25 avril dernier)

Assemblée Générale du Club Castelnau Vol Libre :

Elle est fixée au 19 décembre 2015, salle de la mairie à Martel. Le bureau se réunira à 15 heures, début de l'A.G. à 17 heures, elle se terminera par un apéritif dans la salle de réunion, suivi d'un repas au restaurant l'Atelier du Goût à Baladou.

Repas du club de la mi- saison :

Martine D. et Bernard coordonneront l'organisation d'une rencontre club à l'occasion d'un repas à la salle des fêtes de Montvalent. Les détails de l'organisation seront évoqués plus précisément à la prochaine réunion.

Balise météo :

Nous avons évoqué la possibilité d'acquérir une balise météo, éventuellement installée proche du décollage de Soult, mais déplaçable si nécessaire. Le projet sera soumis pour approbation lors de l'assemblée générale.

Qualification PSC1 et simulation d'intervention des secours sur site :

La formation PSC1 (prévention et secours civiques niveau 1) est proposée aux adhérents, avec une prise en charge des frais par la Ligue. Elle sera assurée par les pompiers de Souillac lors de cours du soir ou le samedi par groupes de 5 à 6 personnes.

Inscriptions dès maintenant à : jacquescomte@gmail.com.

Attention pour vous inscrire créez un **nouveau message avec en objet formation PSC1**.

(N'utilisez pas la fonction répondre à un mail que je vous ai envoyé avec un objet différent. Merci !)

Martine B. rencontre le Major de la caserne de Souillac pour la mise en œuvre éventuelle d'une ou plusieurs simulations d'intervention d'urgence sur nos sites de façon à bien se familiariser avec la configuration de nos lieux de pratique et d'améliorer les conditions de récupération du matériel de vol de(s) la victime(s) en cas d'intervention des secours.

Ecole de parapente associative du Lot :**Session annulée et reportée à une date ultérieure, deux inscrits seulement.**

Une session pour le passage des brevets (initial, pilote, confirmé) était prévue le samedi 3 octobre 2015 à l'aérodrome de Livernon à 9 h 30. Inscriptions auprès du Directeur Technique de l'école le plus tôt possible. Les candidats se présenteront obligatoirement avec leur livret passeport de vol libre que vous pouvez obtenir auprès de l'EPAL : roland.dolique@orange.fr ou **0685037477**

*Club de parapente Castelnau Vol Libre -Compte rendu de réunion.**Comité Directeur du 19 septembre 2015***Sites :**

Laurent Fouché est chargé de rencontrer les propriétaires et les mairies concernées pour évoquer les modalités d'accès au décollage du Mercou. Nous avons pu constater la présence de résidus de feux de camps et des traces de circulation automobile. Les parapentistes ne sont pas les seuls utilisateurs du site, mais nous sommes cependant favorables à ce que l'accès des véhicules soit limité au parking et que le chemin permettant de monter au sommet, zone du plateau, soit physiquement barré, avec la possibilité d'un affichage : Accès aux véhicules à moteur, feux et camping interdits.

Jean Hugues Guénon fera réaliser deux panneaux pour indiquer la direction du décollage du Roc Ouest. Position : Antenne et fourche après les sapins.

Jean Luc Soulhol rencontrera l'école professionnelle Parapente Valley, pour évoquer d'une part, le fait qu'elle a en son sein des licenciés volants non élèves et qu'elle ne participe pas financièrement à la gestion des sites qu'elle utilise et d'autre part, le fait d'utiliser des atterrissages non officiels sensibles, sur le site du Mercou, pour son activité d'école ou d'autoriser de son propre chef, l'utilisation de ces mêmes atterrissages à d'autres écoles (Université de Limoges par exemple). Nous rappelons à ce sujet que le terrain de Monsieur Viguière Acquette, au pied du décollage du Mercou, est utilisable ponctuellement en secours mais ne peut supporter le piétinement sur une même journée des nombreux pilotes d'une école. Les accords de Laurent Fouché avec le propriétaire nous imposent de respecter ces conditions.

Logo du club CVL :

Antoine Frescaline est chargé de créer ou de rajeunir le logo du club Castelnau Vol Libre. Les propositions seront présentées à l'A.G., nous pourrions par la suite proposer différents produits aux couleurs du club.

Sorties club :

Une sortie club sera organisée par Jean Luc du 19 au 31 octobre prochain vers l'Espagne et/ou le Portugal. Vous recevrez une information détaillée en temps utiles par notre Président.

Allez voler en groupe sur nos sites ou ailleurs !

N'oubliez pas d'informer la communauté de vos projets personnels de sorties, improvisées ou non. De nombreux pilotes sont demandeurs et seront ravis de vous rejoindre, ou de constituer un véhicule supplémentaire pour vous accompagner. Les moyens de communication actuels nous le permettent. Parfois un point météo sera proposé par l'un d'entre nous. Ces regroupements sont également intéressants en automne et en hiver, périodes pendant lesquelles nous vous invitons vivement à pratiquer votre activité favorite. Pour ceux qui n'ont pas essayé, vous serez agréablement surpris.

Adoptez l'esprit club !

Formation au monitorat fédéral :

Jacques Comte a participé au stage de formation 2015 de moniteur fédéral de parapente du 6 au 18 juillet à Val Louron, organisé par la F.F.V.L. Il est actuellement élève moniteur et participera aux actions de formation de l'E.P.A.L. sous le contrôle de Philippe Savinaud et Roland Dolique pour une durée minimum de 3 semaines effectives face à des stagiaires de niveau débutant à fin de niveau bleu, (brevet de pilote). La formation sera terminée et validée après réalisation d'un rapport de stage en situation et d'un entretien oral devant la commission formation de la F.F.V.L. fin 2016.

Prochaine réunion du comité directeur :

19 décembre 2015 à 15 heures avant l'assemblée générale annuelle, en mairie de Martel.